

ATTESTATION DE CONTRÔLE

La société VERTIC'ALPS EXPERTISE, organisme d'inspection de type A selon la norme ISO 17 020, certifiée avoir effectué selon les référentiels en vigueur (EN 15 567-1), en date du 22/02/2024 l'inspection du Parcours Acrobatique en Hauteur « Le Parc Aventure » (100 ateliers avec système de sécurité individuel de catégorie E et 22 ateliers sans assurage à moins de 1m de haut), implanté sur la commune de MONTALIVET (33).

Cette intervention fait l'objet d'un Rapport d'inspection numéroté PAH/FB240801 qui recense tous les commentaires relatifs aux installations.

Ces commentaires ne sont valables que dans les conditions présentes d'installation au moment du contrôle.

François BONNARDOT.

